



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du lundi 7 septembre 2020 à 20h00**

**Compte-rendu Procès-verbal de séance**

**Date de la convocation :**  
28 août 2020

**Date d'affichage :**  
28 août 2020

**Nombre de conseillers**  
En exercice : 19  
Présents : 15  
Pouvoirs : 2  
Votants : 17

**Présents :** Mmes Nadine SAVIN, Muriel MUNCK, Sandrine JOSEPH, Clémentine BOREL, Isabelle PILLIARD, Chantal LESPINASSE, Sylvie PERMEZEL, Irène CHINOUNE, Mrs Didier ALBAN, Gilles LEMOINE, Cédric FIEF, Philip RAVIX, Christophe MOYNE, Grégory GIRONES.

Fabien FRECON excusé pour le début de ce conseil arrive à 20h20.

**Pouvoirs :**

Emmanuel GENIQUET à Nadine SAVIN  
Lionel DESFARGES à Gilles LEMOINE

**Absents :**

Alizée BRUNET  
Nathalie PINTO

**ORDRE DU JOUR :**

Approbation des comptes rendus des conseils du 30 juin et du 10 juillet 2020

• **Délibérations**

- Renouvellement du bail des installations mobiles « ORANGE » situées aux Bruyères, parcelle ZC 48
- Présentation du rapport d'activité 2019 de la communauté de communes CCDSV
- Point sur la rentrée scolaire
- Compte rendu commissions - syndicats
- Informations
- Questions diverses  
Christophe MOYNE pose les questions suivantes :
  - Passage du tour de France sur Ste Euphémie en 2024 ?
  - Lampadaire au sol rue du Marry ?
  - Inscription sur les commissions de la communauté de communes : il n'a pas été sollicité pour s'inscrire dans les commissions ;

Sylvie Permezel est désignée secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire sollicite le conseil pour ajouter à l'ordre du jour :

- Une délibération concernant la redevance d'occupation du domaine public pour l'emplacement taxi situé sur le parking de la salle polyvalente.
- Une délibération concernant la création de la commission communale des impôts directs et sa composition

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'ajout à l'ordre du jour de ces délibérations ;

Les comptes rendus du conseil municipal du 30 juin 2020 et du 7 juillet 2020 (2 comptes rendus) sont adoptés à l'unanimité.

## **I - DELIBERATIONS**

### 1 - Renouvellement du bail des installations mobiles ORANGE situées aux Bruyères, parcelle ZC 48

La municipalité a contractualisé avec la société orange un bail concernant les installations mobiles « Orange » sur la zone des Bruyères.

Le bail en cours se termine le 03 octobre 2020.

La société Orange a relancé la municipalité au cours du mandat précédent pour interrompre prématurément le bail actuel et redémarré sur un nouveau ;

Le conseil municipal a rejeté la demande et spécifié que le bail en cours devait aller à son terme.

Le projet de bail proposé a été discuté avec la société ORANGE, notamment en ce qui concerne le montant de la location. Le projet de bail prévoit une durée de 12 ans et sera renouvelé par période de 6 ans sauf dénonciation de l'une des parties.

Le loyer actuel pour la période 2019-2020 se monte à 3462.93 €. Il était calculé par un montant initial de 3000 € revalorisé chaque année en fonction des variations de l'indice du coût de la construction.

Le nouveau bail prévoit une facturation avec un loyer initial de 3600 € revalorisé chaque année de 1 %.

Après échange au sein du conseil :

- **Le conseil approuve à l'unanimité la proposition de bail avec la société « Orange » concernant les installations mobiles d'orange sur la parcelle ZC 48**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer ce nouveau bail d'une durée de 12 ans.**

### 2 - Emplacement taxi sur le parking salle polyvalente - redevance d'occupation du domaine public

Un emplacement de taxi a été créé en septembre 2014 sur le parking de la salle polyvalente. Cet emplacement et cette occupation du domaine public sont toujours en vigueur.

Une délibération (34-2014) et un arrêté (2014-66) ont été pris à l'époque Il est nécessaire de préciser cette délibération et cet arrêté en ce qui concerne le montant de la redevance d'occupation du domaine public.

Après échange,

**Le conseil valide à l'unanimité ces aménagements et autorise Monsieur le Maire :**

- **A reprendre la délibération 34-2014 et l'arrêté 2014 66**
- **A établir une nouvelle délibération et un nouvel arrêté plus précis concernant la redevance d'occupation du domaine public.**

Arrivée de Fabien FRECON.

### 3 - Création de la commission communale des impôts directs (CCID)

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une Commission communale des impôts directs (CCID). La CCID, qui doit être renouvelée en début de mandat, a vocation à jouer un rôle essentiel dans l'optimisation des recettes de la commune et doit être en parallèle la garante de l'équité fiscale sur le territoire.

La CCID est présidée par le maire ou son adjoint délégué et composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour les communes de moins de 2000 habitants,

La durée du mandat est la même que celle du conseil municipal. Les commissaires sont désignés par le directeur régional des finances publiques, sur proposition d'une liste transmise par la commune, validée par le conseil municipal, composée de 12 commissaires titulaires, et 12 commissaires suppléants

Le service des impôts désigne 6 titulaires et 6 suppléants parmi cette liste.

Le maire propose la liste suivante :

LISTE MEMBRES CANDIDATS COMMISSION CCID			
TITULAIRES		SUPPLEANTS	
1	HERITIER Fabrice	1	MARTRAY Jean
2	CHARVIEUX Gilles	2	MIQUEL Gérard
3	SAPIN Patrice	3	MILLET Pierre
4	NUGUET Gérard	4	LESPINASSE Chantal
5	CHASSIGNOL Fabien	5	DUVAL Sébastien
6	DEBEAUNE Karine	6	GILLET Daniel
7	SANLAVILLE Anny	7	PERMEZEL Paul
8	DESSERT Joel	8	JOUASSIN Jean Paul
9	CHEVALIER Florent	9	MUNCK Jean Luc
10	MARCEAU Jean Jacques	10	MICHELETTI Francis
11	LACOUR Pierre	11	RIGAUDIER Marie Thérèse
12	BRU Frédéric	12	ALBAN Dominique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la liste présentée et autorise le maire à la présenter à la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP)

## II - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2019 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES-CCDSV-

Sylvie PERMEZEL, conseillère communautaire, présente une synthèse du rapport de la communauté de communes pour l'année 2019.

La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée : ce sont 19 communes, 39190 habitants, 10000 emplois, 3000 entreprises, 11 zones d'activités, 46 agents avec l'intégration des agents du SMICTOM au 01/01/2020.

Assainissement : Construction de nouvelles stations d'épuration à Rancé et à Villeneuve et 2 projets en cours (Saint Didier de Formans et Fareins), entretien de 285 Kms de réseaux.

Gestion des déchets : 215 kg d'ordures ménagères par habitant, 565 kg de déchets par habitant dans les 113 points d'apport volontaire et les 2 déchetteries.

Tourisme et loisirs : C'est aussi un projet d'aménagement des bords de Saône (vélo route 50, voie bleue) pour relier le Luxembourg à Lyon, un musée de cire à Ars réhabilité.

10 concerts (Eolia) dans 10 communes, un cinéma et le label « Pays d'Art et d'Histoire »

Commande publique : Une volonté de mutualiser l'achat public au travers de groupements de commandes est à souligner.

Aménagement du Territoire : en 2019, le conseil communautaire a approuvé le transfert de compétences PLU des communes à la CCDSV. Mais cette avancée vers le PLUI a été refusée par 8 conseils municipaux. La prochaine échéance sera le 01/01/2021

Les transports urbains (Saônibus) s'améliorent petit à petit. Mise en accessibilité de 6 arrêts de bus. Un bus de 58 places sur la ligne 1, la ligne 2 dessert le centre du village et la ZI de Reyrieux pour aller à la gare de Saint Germain. L'arrêt de la « boîte aux lettres » de Sainte Euphémie permet d'aller aux gares de Saint Germain, aux Echets et aux TCL de Neuville.

Transports scolaires : La CCDSV prend en charge les coûts réels des familles, exceptés les frais de dossier, soit 670 euros par enfant. 2270 enfants sont concernés.

### III - POINT SUR LA RENTREE

La rentrée scolaire s'est déroulée selon le protocole en vigueur au 26/08/2020.

Les parents n'entrent pas dans la cour de l'école sauf un des parents des petites et moyennes sections pendant les premiers jours.

La distanciation n'est plus obligatoire. Les adultes (enseignants et personnels communaux) doivent porter le masque.

Les locaux doivent être aérés le matin, aux récréations, aux temps méridiens et le soir pendant le ménage.

Nettoyage des points de contacts fréquents 1 fois par jour .

6 classes et 138 élèves. Fréquentation du restaurant scolaire importante.

1 agent a averti le 31/08 qu'elle ne faisait plus partie des effectifs pour le 1er septembre. Réorganisation de dernière minute réalisée pour que toutes les missions de la rentrée scolaire soient assurées.

**Activités du centre de loisirs PEGASE pendant l'été 2020 en juillet et la dernière semaine d'août :** 59 enfants pris en charge pour 40 familles : activités organisées avec la Truite du Formans, le ping-pong de Trévoux, l'AGESEF et la bibliothèque , même fréquentation qu'en 2019.

27 personnes ont participé à la nuit étoilée avec une personne qui a apporté son télescope.

### IV - COMPTE-RENDU COMMISSIONS - SYNDICATS

#### **Commission assainissement et GEMAPI :**

Cédric FIEF explique que la commission assainissement a consisté en une information, chiffres à l'appui, aux nouveaux membres sur ce que la CCDSV effectuait pour l'assainissement.

Une difficulté : La gestion des boues issues des stations de traitement des eaux usées est fortement impactée par la crise sanitaire liée au covid-19. Elles ne peuvent plus être épandues.

Restaurer la continuité écologique est le premier vaste chantier auquel s'est attelée la CCDSV dans le cadre de sa compétence GEMAPI : Saut du Bois, Morbier, Pont *rue des moulins*.

#### **Commission environnement :**

Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), a pour but d'atténuer le changement climatique Il convient d'évaluer le bilan carbone mais il n'y a pas d'obligation de résultat...

Le futur collège de Saint Didier de Formans nécessite le déboisement de 3 hectares avec un impact sur la faune (chauve-souris, batraciens.) Un étang sera recréé pour les batraciens, les chauve-souris seront replacées dans des arbres et un reboisement de 300% sera effectué.

Une sortie au nord du Parc de Cibeins sera créée pour évacuer les arbres en mauvais état abattus à Cibeins. Un cheminement sera créé à Cibeins afin d'éviter que les quads et motos dégradent le parc de Cibeins.

#### **Commission culture, patrimoine, tourisme et voies d'eau : 20/07 et 2/09**

EOLIA : un flyer est à disposition à la mairie pour le programme des concerts qui ont été annulés à cause du COVID et qui sont reprogrammés. Le budget est élevé. A l'exception du concert d'Ars et de Sainte Euphémie, une baisse sensible du nombre de spectateurs est constatée et la « saison clé en main » de ces concerts est peut-être à revoir et à organiser la saison différemment : implication d'une association de la commune, concertation sur le choix des concerts, choix des lieux de concert dans des lieux patrimoniaux, Didier ALBAN considère que ce serait au détriment de villages n'ayant pas d'association, ce qui serait dommageable aux spectateurs qui ne se déplacent pas dans d'autres communes.

Difficulté d'atteindre un seuil de rentabilité du cinéma la Passerelle, les conseillers déplorent des horaires peu adaptés.

Au niveau des bibliothèques, les 170 bénévoles sont très actifs.

Pour les bords de Saône et la voie bleue, le projet d'estacade à Trévoux est en cours, des éco compteurs de vélos pourraient être installés ; mais le problème des voitures et des motos est à considérer. Restera dans notre région à solutionner la difficulté de sécuriser la voie bleue à Macon et à Jassans...

## **V - QUESTIONS DIVERSES**

\* Passage du tour de France sur Ste Euphémie en 2024 ? : Nadine SAVIN a contacté le Directeur du Tour de France ,de la société ASO .Nous sommes en attente de sa réponse , probablement après le tour de France actuel.

\* Lampadaire au sol *rue du Marry*. Le SIA et la RSE sont relancés.

\* Inscription sur les commissions de la communauté de communes. Christophe MOYNE déclare ne pas avoir été sollicité pour s'inscrire dans les commissions. Didier ALBAN explique que les courriels ont été envoyés en temps et en heure à l'ensemble du conseil municipal.

### **Informations :**

**SIEA** : Gilles LEMOINE s'est renseigné sur la faisabilité de photovoltaïque pour les bâtiments de la commune

**SDIS** : 43 483 interventions en 2019, 1 000 interventions COVID, 11 pompiers professionnels sur TREVoux, 80 volontaires et 20 jeunes en formation

Réunion d'équipe hors conseil ; mercredi 14 octobre à 20h présentation du PLU et échange sur le PLUI à la salle du conseil.

Réunion d'équipe pour découverte de la commune : tour de la commune et visite des bâtiments le Samedi 17 octobre 2020 de 9h30 à 11h30

Journée : Nettoyons la nature - villages propres Samedi 26 Septembre de 9h30 à 11h30 - Rendez-vous sous l'abri buvette

Commission travaux : 22 septembre à 19h15

Commission Communication, vie locale et vie associative : 16 septembre à 19h

Commission Finances : 30 septembre à 19h15

Prochain conseil municipal : lundi 05 octobre 2020 à 20h

**La séance est close à 21h25.**